

## *Programme Avant-Poste*

### **L'extase, appel à projets de création en impesanteur**

#### **I – Préambule**

À côté des usages scientifiques, commerciaux, ou militaires de l'Espace, les projets culturels, et plus encore artistiques, demeurent sporadiques. En effet, ces projets, intrinsèquement intéressants, concernent des champs artistiques très restreints et restent difficilement partageables avec la plus grande diversité de publics. Il faut également préciser que les limitations d'accès réel à l'impesanteur durant de longues périodes continueront de peser pendant encore longtemps sur les capacités d'y produire des œuvres. Néanmoins, avec l'émergence du New Space, pour l'essentiel centré sur des enjeux technologiques et économiques, et dans la perspective de la constitution d'une humanité spatiale, l'Observatoire de l'Espace lance un appel à projets de création qui est une première réponse pour amplifier les usages culturels de l'Espace tant en termes de création que de diffusion artistique.

#### **II – Objet de la consultation**

Dans le cadre de son programme Avant-Poste, l'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES, lance un appel à projets artistiques afin de faire émerger des créations conçues pour exister dans et avec le milieu spatial, puis être restituées au public sur Terre. Cet appel concerne la conception d'une œuvre qui éclairerait la notion d'extase interrogée au prisme de l'expérience de l'impesanteur. Cette œuvre sera réalisée par l'artiste lors d'un vol parabolique en Airbus ZERO-G qui permet d'accéder à des périodes de micropesanteur de 22 secondes. Elle sera ensuite présentée lors d'une exposition au CNES et rentrera dans la collection de l'Observatoire de l'Espace, conservée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. L'objet de cette consultation est de choisir l'artiste qui réalisera l'œuvre.

#### **III – Le thème de l'extase**

Le terme d'extase, du grec *ekstatikos*, *ekstasis* signifie « être hors de soi-même » ou « qui égare l'esprit ». Rattachée à un état mystique, l'extase se traduit alors par un abandon de soi permettant l'accès au divin.

Au XVI<sup>e</sup> siècle l'extase s'impose comme un sujet d'iconographie religieuse. Il s'agit en particulier pour les peintres et les sculpteurs de représenter cet abandon de soi et de le susciter chez le regardeur de l'œuvre afin d'aider les fidèles à « contempler les choses divines »<sup>1</sup> (Le Bernin, *L'Extase de Sainte Thérèse*, 1652, chapelle Cornaro de l'église Santa Maria della Vittoria, Rome). En tant que sentiment extrême, l'extase demeure un sujet de représentation pour les artistes qui s'attachent à saisir aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles les « passions de l'âme »<sup>2</sup> (Charles Le Brun, *La descente du Saint Esprit*, 1657, Paris, musée du Louvre). L'artiste Ernest Pignon-Ernest s'inscrit dans cette filiation. Dans la série de dessins intitulée *Extases* (2008), il représente les extases des grandes mystiques chrétiennes de Marie-Madeleine à Madame Guyon. Il y questionne les moyens de la représentation pour figurer des corps aspirant à la désincarnation ainsi que les excès et les

---

<sup>1</sup> Nicolas de Thou, *Recueil d'instructions pour l'intelligences des sacremens de l'Église catholique*, 1587.

<sup>2</sup> René Descartes, *Les passions de l'âme*, 1649.

contradictions que provoquent l'état d'extase.<sup>3</sup> Les artistes se sont ainsi intéressés à la représentation d'un état extrême décrit dans les textes religieux, mettant rarement en jeu leur propre expérience de l'extase. Ils cherchent à figurer un instant fugace et intense et sa manifestation sur le corps, respectant le mystère de la cause de cette extase.

Le vol dans l'Airbus A-310 ZERO-G est proposé aux artistes comme un moyen de renouveler ces représentations artistiques dominantes. L'expérience du corps en impesanteur provoque une sensation de détachement du monde terrestre et une accession à un univers plus vaste. Désancrés, les sens se trouvent dans un phénomène d'évanouissement des repères corporels. L'artiste est ainsi susceptible de ressentir une impression profonde mais momentanée, la chute libre plaçant son corps en situation de flottement dans une forme de dérive potentiellement angoissante. Se saisir artistiquement de la question de l'extase spatiale est ainsi une manière de parvenir à un décryptage sensoriel de cet état, plus proche de l'expérience. En adoptant une approche objectiviste, il est proposé aux artistes de se détacher de la seule représentation du corps pour interroger le phénomène de l'extase.

#### **IV – L'œuvre attendue**

L'appel s'adresse à tous les artistes pour la production d'une œuvre relevant des arts visuels et plastiques (vidéo, création sonore, installation, sculpture, peinture etc.). L'œuvre s'inscrira dans l'écriture plastique et l'approche cognitive de l'artiste sélectionné, révélant sa vision singulière et des partis pris esthétiques forts. Cet appel propose donc aux créateurs de se confronter artistiquement à la notion d'extase avec pour visée première l'appréhension de ce qui peut se manifester spécifiquement dans un milieu en micropesanteur. De fait, le projet proposé par l'artiste sera réalisé intégralement ou en partie au cours du vol et devra se dégager pleinement de toute approche fétichiste de l'Espace telle que faire voler une pièce existante sur Terre ou jouer une partition écrite sur Terre afin de leur conférer une valeur symbolique après leur passage en micropesanteur. Tout au contraire, l'enjeu est bien de construire un projet avec le milieu spatial, et plus particulièrement avec l'impesanteur pour faire évoluer les modalités de création et de réception de l'œuvre.

**Pour élaborer leur projet, les artistes sont invités à se référer à l'annexe qui décrit le contexte de création et les contraintes liées à la zone de free-floating de l'Airbus A-310 ZERO-G.**

#### **V – Financement et apports**

Un budget de 2500 € sera attribué à l'artiste sélectionné pour produire sa pièce. Cette somme est répartie comme suit : conception et production (1000 €) et acquisition de la pièce finale (1500 €), la cession des droits patrimoniaux se faisant quant à elle à titre gracieux. La phase de sélection ne fait l'objet d'aucune rémunération. L'Observatoire de l'Espace prendra en charge le coût de la place à bord de l'Airbus, les frais liés à l'étude technique de faisabilité du projet, le trajet aller-retour en métropole vers le site de la campagne de vol, ainsi que l'hébergement sur place. L'œuvre intégrera la collection d'art contemporain de l'Observatoire de l'Espace du CNES, déposée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse.

---

<sup>3</sup> Ernest Pignon-Ernest à l'occasion de l'exposition *Extases, les Mystiques*, à l'église des Célestins d'Avignon en septembre 2020.

## VI – Calendrier

- 6 novembre 2023 : date limite de réception des dossiers
- Novembre 2023 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- Décembre 2023 : annonce du lauréat
- Janvier 2024 : phase d'étude technique avec réunion obligatoire validant le protocole de création embarqué

➔ **Le projet retenu sera programmé pour la prochaine campagne de vol en avril 2024.**

## VII – Dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature, rédigé en langue française, sera obligatoirement constitué des pièces suivantes, datées et signées par le candidat :

- Le formulaire de candidature complété et signé (pages 11 et 12).
- Un dossier dont la forme est laissée à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production, ainsi que son dispositif de restitution au public sur Terre.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

## VIII – Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou étrangère. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

## IX – Critères de choix

Après examen des dossiers de candidature, la commission organisera l'audition d'artistes présélectionnés. Les critères suivants permettront de choisir l'artiste lauréat :

- Pertinence de la proposition vis-à-vis de l'aspect agravaire et des contraintes en vol parabolique
- Attention portée à la notion d'extase
- Qualité artistique
- Motivation pour le projet
- Adéquation stylistique, thématique et formelle de la proposition par rapport au parcours antérieur de l'artiste
- Références professionnelles

NB. Les artistes seront contactés individuellement de la décision de la commission, par mail, au cours du mois de décembre.

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 6 novembre 2023 au plus tard à 16h.**

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace

2, place Maurice-Quentin

75039 Paris cedex 01

OU

Transmission par courrier électronique, via [wettransfer.com](https://wettransfer.com), à l'adresse suivante :

[observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

OU

Dépôt en mains propres au Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin 75001 Paris,  
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

– à l'attention de l'Observatoire de l'Espace

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique, ou déposé en mains propres fera l'objet d'un  
accusé de réception dans un délai de 7 jours. **Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.**

*Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique  
à : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr) ou [perrinegamotcnes@gmail.com](mailto:perrinegamotcnes@gmail.com)*

## – Annexe –

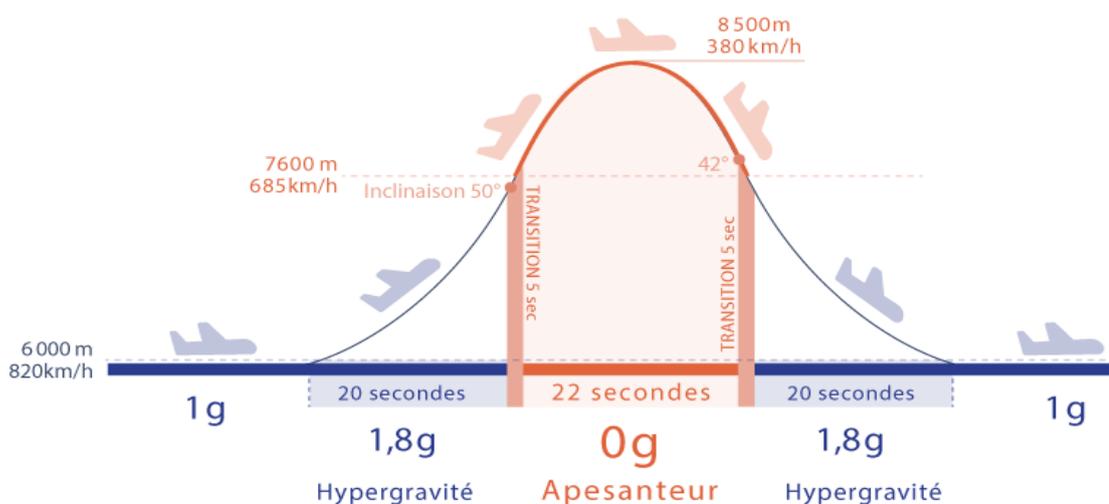
### Introduction au vol parabolique

Les vols paraboliques sont un moyen d'accès essentiel à la micropesanteur. Il en existe d'autres, tels que les tours à chute libre, les fusées sondes, les capsules récupérables, les navettes spatiales et les stations orbitales. Initialement utilisés pour l'entraînement des astronautes, les vols paraboliques sont aujourd'hui exclusivement consacrés à des expériences scientifiques et à des essais technologiques d'équipements spatiaux. La simplicité de la préparation et des opérations, le coût réduit, la répétition des phases de micropesanteur et la possibilité offerte aux chercheurs, présents à bord, d'intervenir directement sur les expériences sont des avantages qu'on ne retrouve dans aucun autre moyen.

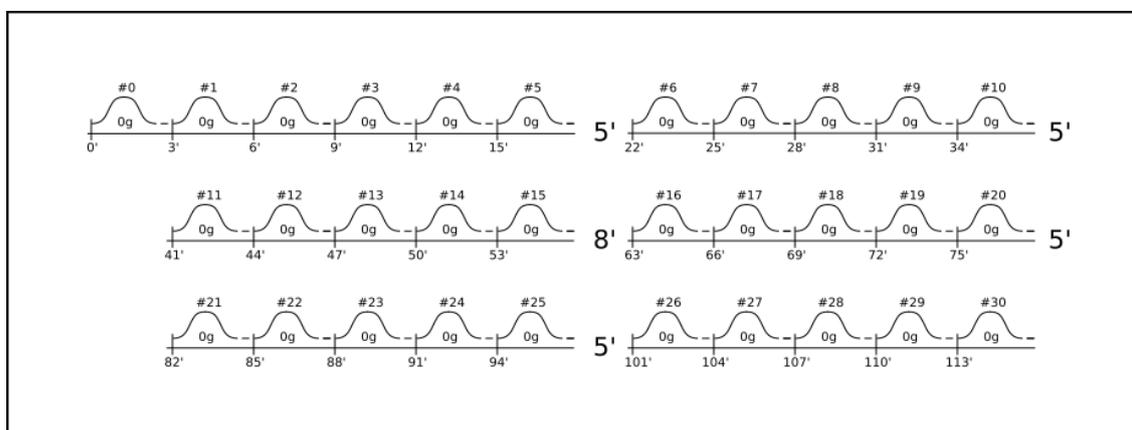
### Les différentes étapes du vol parabolique :

Un vol parabolique permet d'expérimenter l'impesanteur lors de 30 paraboles effectuées toutes les 3 minutes, permettant 22 secondes de microgravité chacune. La durée d'un vol peut varier de 3h à 5h. Elle comprend une première phase de vol où tous les passagers sont assis dans une zone dédiée.

#### - Description des phases d'une parabole :



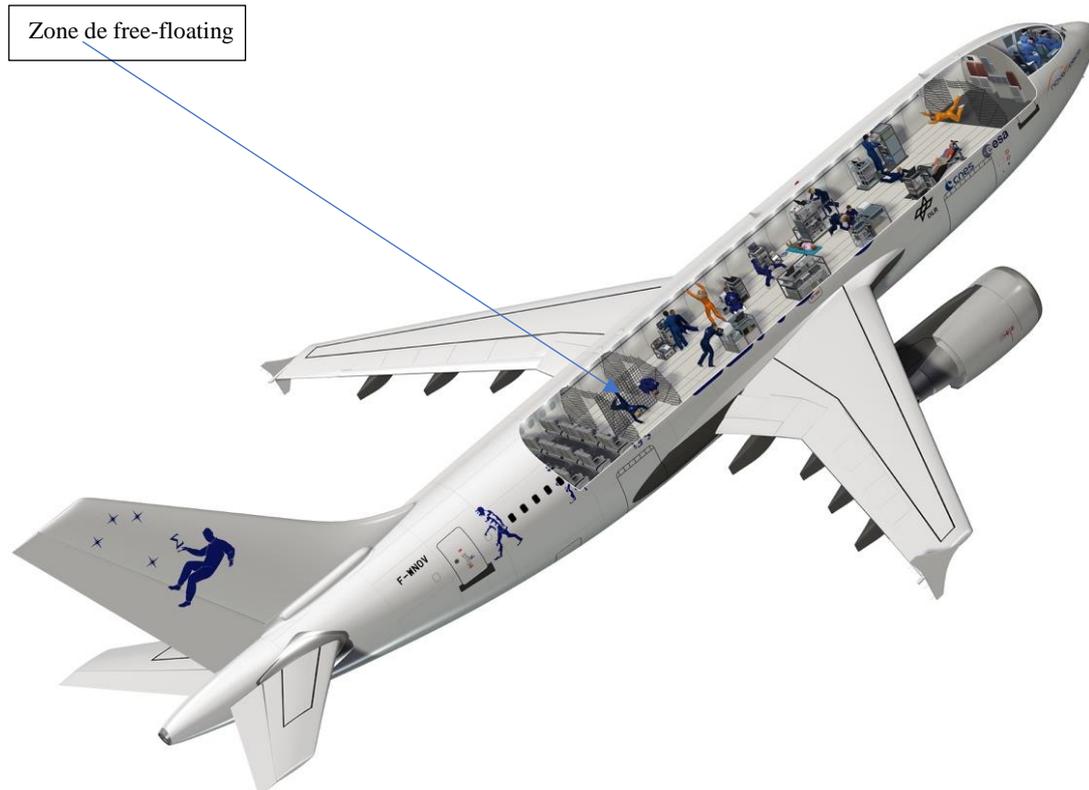
#### - Séquence des paraboles :



> Voir la vidéo de présentation : [Novespace, 22 secondes d'apesanteur](#)

### Les différents espaces de l'Airbus ZERO-G :

- la **zone d'expérimentations** organisée en modules de 2,5 x 2,5 mètres en moyenne : chaque module est destiné à accueillir une expérience scientifique. Il permet une installation fixe pour mener des expériences sur plusieurs vols.
- la **zone d'assise** : espace avec sièges et port de la ceinture obligatoire. Il est réservé au personnel de sécurité et aux personnes volantes lors des phases de décollage et d'atterrissage.
- la **zone de free-floating** : espace collectif qui permet à chacun d'expérimenter physiquement l'impe-santeur.



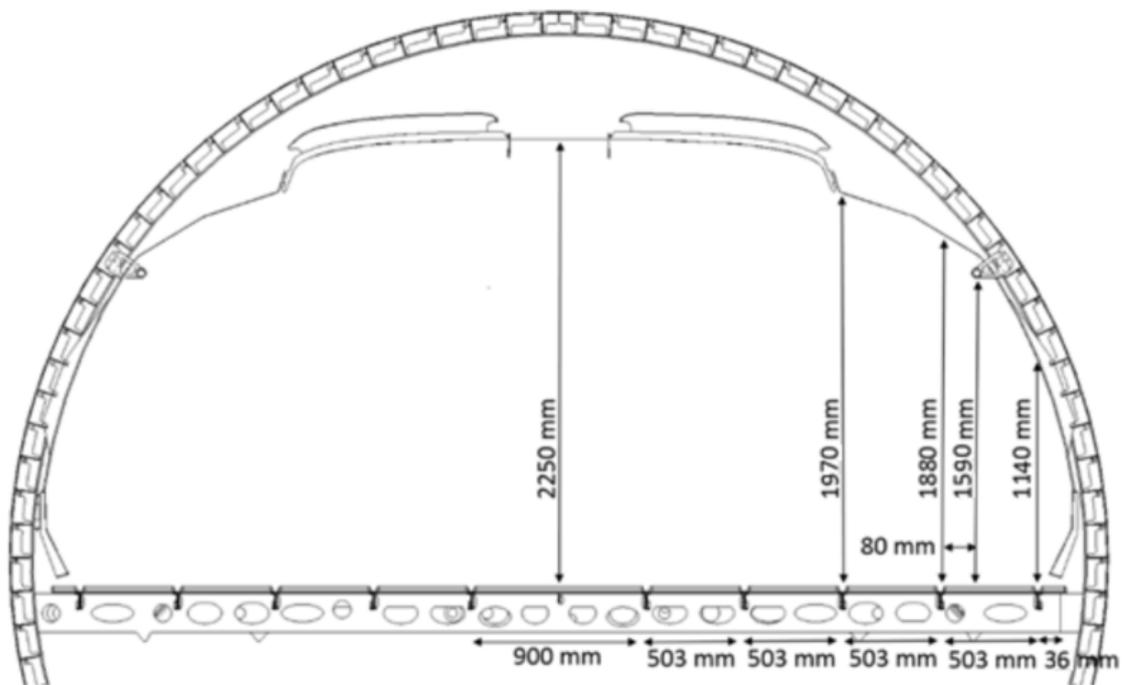
> **Voir la vidéo de présentation :** [Airbus A310 zero g novespace cockpit & cabine](#)

C'est dans la zone de free-floating que l'élaboration de l'œuvre doit avoir lieu, sous supervision continue du personnel de sécurité. La zone mesure 2 x 2 mètre environ. Elle est séparée des autres espaces par des filets souples. Des rails au sol sont équipés de sangles.

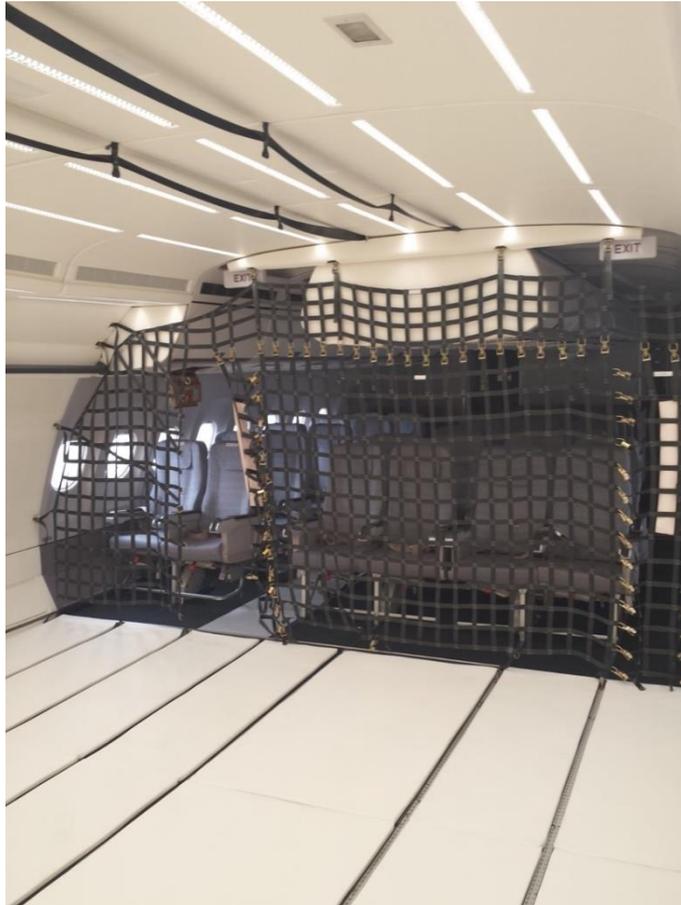
- Cabine de l'avion vide :



- Profil de la cabine :



- Vue de l'arrière de la cabine avion où est positionnée la zone de free-floating :



- Éclairage : le plafond est équipé des 4 barrettes LED au-dessus de la zone de free-floating. La lumière est d'un blanc froid (4000K) suffisamment intense pour laisser peu d'ombres projetées.



- Zone de free-floating : premier point de vue



- Zone de free-floating : deuxième point de vue



### Les campagnes de vols paraboliques :

Les campagnes de vol se déroulent à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac sur quinze jours, la première semaine étant consacrée à l'installation des expériences scientifiques à bord de l'avion, la deuxième à l'expérimentation en vol. À sa demande et en fonction des besoins liés à la réalisation de son projet de création, l'artiste pourra assister à l'intégralité des quinze jours de la campagne de vol, c'est-à-dire suivre son déroulement au sol, rencontrer les acteurs de projets de recherche et avoir accès aux détails des manipulations scientifiques qui auront lieu. Toutes les personnes susceptibles de participer à une campagne de vols paraboliques devront assister au *briefing* de sécurité, le premier lundi de la campagne. Les procédures de sécurité en vol, les équipements de protection ainsi que les moyens d'éviter le mal des transports seront présentés. Le *briefing* inclut également la présentation de chaque expérience par son responsable.

### Cadre et contraintes en vol pour la production de l'œuvre :

- **L'artiste effectuera un seul vol lors de la campagne et ne pourra pas être accompagné à bord.**
- **L'artiste bénéficiera de la zone de free-floating en exclusivité pendant 6 paraboles.**
- **L'artiste devra répondre à un besoin éventuel d'enregistrement (audio et visuel) de façon autonome.**
- **L'artiste sera soumis à une visite médicale obligatoire qui validera son aptitude au vol.**
- **Le matériel emporté devra être sécurisé et attaché pendant toute la durée du vol, pour éviter tout risque d'impact notamment pour les équipements avec des batteries au lithium.**
- **Aucune substance liquide ou gazeuse susceptible de gêner les autres participants au vol ne pourra être emportée à bord de l'avion, sans être confinée de façon totalement hermétique.**
- **Aucun objet contondant susceptible de blesser un participant au vol ou d'endommager d'une manière ou d'une autre l'avion ne pourra être embarqué sans protection préalable.**



### Contenu du dossier de présentation de l'artiste

- Le formulaire de candidature complété et signé (pages 11 et 12).
- Un dossier dont la forme et la taille sont laissées à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

### Date limite de réception des dossiers

Le dossier de candidature complet doit être reçu par l'Observatoire de l'Espace du CNES, **6 novembre 2023 au plus tard à 16h** (cachet de la poste faisant foi d'un envoi antérieur à cette date).

### Envoi du dossier

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace

2, place Maurice Quentin

75039 Paris cedex 01

OU

Transmission par courrier électronique (**5mo max**) ou via des sites en ligne de transferts de fichier, à l'adresse suivante : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

OU

Dépôt en mains propres au Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin 75001 Paris, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

– à l'attention de l'Observatoire de l'Espace

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique ou déposé en mains propres fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours, pour valider sa bonne réception. Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.

*Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr) ou [perrinegamotcnes@gmail.com](mailto:perrinegamotcnes@gmail.com)*

Fait à ....., le .....

Signature